

Une aide précieuse pour les familles de personnes disparues



Une aide précieuse pour les familles de personnes disparues

Une antenne de l'ARPD (Assistance et recherche de personnes disparues) se trouve dans le Gers. Gérée depuis mars 2022 par la référente, madame Françoise Peyre Grange, aidée par Mme Ghislaine Garric, épaulée dorénavant par Lionel Lemaire, retraité de la fonction publique, enquêteur à l'ARPD depuis février 2023, exerçant antérieurement dans les Pyrénées-Atlantiques, son dessein est de prêter assistance aux familles de personnes portées disparues.

La mission des membres de l'ARPD 65 est de prêter une main secourable aux proches d'une personne portée disparue, en leur apportant un réconfort psychologique, en les aidant dans les démarches auprès des forces de l'ordre ou en diffusant des avis de recherche.

L'association s'applique à être en étroite concurrence avec les forces de sécurité intérieure, mais pas tout à fait à la même échelle. Il ne faut pas oublier que les membres composant l'ARPD sont des civils, ils ne possèdent pas les mêmes moyens que la police et la gendarmerie. Chaque antenne départementale partage les informations également en lien avec les départements voisins.

Une permanence téléphonique une fois par mois afin d'être à l'écoute.

Dans le Gers, l'antenne de l'association boulogne encore pour mieux se faire connaître. Elle dispose pour l'instant de trois bénévoles actifs.

Pour contacter l'ARPD dans le Gers :

À compter du vendredi 11 octobre, une permanence téléphonique sera disponible chaque premier vendredi du mois entre 14 h et 16 h, au 06.47.18.10.15.